

DES COMITÉS DE QUARTIER À VOS CÔTÉS

Permettre aux habitants de participer activement à la vie de la commune, voilà l'objectif visé. Pour cela, 6 comités de quartiers ont été créés, selon des périmètres définis par les « barrières » naturelles de la commune.

Les comités de quartier de la Ville de Bourg-Saint-Andéol sont des espaces d'échanges et de rencontres dans lesquels vous pouvez vous informer, exprimer votre avis et même porter des projets.

Participer à un comité de quartier, c'est l'assurance d'être mieux informé, de pouvoir vous impliquer dans des projets de proximité, d'améliorer la vie quotidienne de votre quartier, mais surtout de participer à une aventure humaine conviviale au service du mieux vivre ensemble.

UN OBJECTIF : QUE VOUS PARTICIPIEZ ACTIVEMENT À LA VIE DE VOTRE COMMUNE

Il s'agit de recueillir vos besoins et suggestions en tant qu'habitants afin d'améliorer la vie de votre quartier, par l'intermédiaire de délégués de quartier. Les informations s'intégreront à la réflexion globale sur le cadre de vie des Bourguésans et permettront ainsi de redynamiser la ville, en créant une émulation et en favorisant les comportements solidaires.

La représentativité, l'égalité femmes / hommes, la valorisation de l'engagement citoyen et l'intérêt général sont les valeurs fondatrices de cette démarche. Les délégués sont tous bénévoles.

Les coordonnées des représentants de votre quartier sont inscrites sur ce panneau. Si vous-mêmes, avez plus de 18 ans et souhaitez vous engager pour votre quartier, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués de quartier ou contactez la mairie